



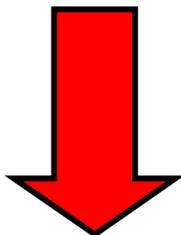
AVANCEMENT D'ECHELON DES PLP 2020 - 2021

Passage à l'échelon	Appréciation finale du Recteur du dernier promu avec une accélération d'un an	Ancienneté * dans le grade du dernier promu avec une accélération d'un an	Ancienneté * dans l'échelon du dernier promu avec une accélération d'un an	Date de naissance du dernier promu avec une accélération d'un an
7	Très satisfaisant	7 ans	2 ans	16/10/1984
9	Excellent	8 ans	1 an 6 mois 12 jours	24/09/1979

* En cas d'égalité d'appréciation finale du Recteur, pour départager les candidats, on examine successivement :

- l'ancienneté dans le grade en tant que titulaire (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/20
- l'ancienneté dans l'échelon (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/20
- l'âge (au bénéfice du plus âgé)

Voir le compte-rendu de la CAPA et les explications détaillées en page 2



**Les Commissaires Paritaires Académiques PLP du SIAES
Eric PAOLILLO - Didier SEBBAN**

Pour plus de détails, n'hésitez pas à contacter :

Jean-Baptiste VERNEUIL : Secrétaire général du SIAES
06 80 13 44 28
jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr



AVANCEMENT D'ECHELON DES PLP 2020 - 2021

Avancement du 6^{ème} au 7^{ème} échelon de la classe normale des PLP :

74 PLP étaient promouvables à l'échelon 7 entre le 1^{er} septembre 2020 et le 31 août 2021 en bénéficiant d'une accélération d'un an.

2 n'ont pas pu bénéficier du rendez-vous de carrière (pas d'appréciation finale). Leur dossier a néanmoins été examiné par l'administration et la CAPA (l'équivalent d'une appréciation finale leur a été attribué).

- 17 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Excellent* » à l'issue de leur premier rendez-vous de carrière
- 32 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Très satisfaisant* » à l'issue de leur premier rendez-vous de carrière
- 24 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Satisfaisant* » à l'issue de leur premier rendez-vous de carrière
- 1 a eu l'appréciation finale du recteur « *A consolider* » à l'issue de son premier rendez-vous de carrière

L'avancement du 6^{ème} au 7^{ème} échelon de la classe normale peut être accéléré d'un an pour 30 % de l'effectif concerné.

Donc, **22 PLP sur les 74 promouvables ont bénéficié d'un avancement accéléré à l'échelon 7.**

Tous les PLP ayant eu l'appréciation finale du recteur « *Excellent* » (17 PLP) ont été promus en bénéficiant d'une accélération d'un an.

5 des 32 PLP ayant eu l'appréciation finale du recteur « *Très satisfaisant* » ont été promus en bénéficiant d'une accélération d'un an.

Le dernier promu parmi les 22 promus bénéficiant d'un avancement accéléré à l'échelon 7 a l'appréciation finale du recteur « *Très satisfaisant* ».

Son ancienneté dans le grade est de 7 ans. Son ancienneté dans l'échelon est de 2 ans. Date de naissance : 16/10/1984

En cas d'égalité d'appréciation finale du Recteur pour le RDV de carrière, pour départager les candidats, on examine successivement :

- l'ancienneté dans le grade en tant que titulaire (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/2020
- l'ancienneté dans l'échelon (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/2020
- l'âge (au bénéfice du plus âgé)

Avancement du 8^{ème} au 9^{ème} échelon de la classe normale des PLP :

87 PLP étaient promouvables à l'échelon 9 entre le 1^{er} septembre 2020 et le 31 août 2021 en bénéficiant d'une accélération d'un an.

8 n'ont pas pu bénéficier du rendez-vous de carrière (pas d'appréciation finale). Leur dossier a néanmoins été examiné par l'administration et la CAPA (l'équivalent d'une appréciation finale leur a été attribué).

- 26 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Excellent* » à l'issue de leur deuxième rendez-vous de carrière
- 38 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Très satisfaisant* » à l'issue de leur deuxième rendez-vous de carrière
- 21 ont eu l'appréciation finale du recteur « *Satisfaisant* » à l'issue de leur deuxième rendez-vous de carrière
- 2 ont eu l'appréciation finale du recteur « *A consolider* » à l'issue de leur deuxième rendez-vous de carrière

L'avancement du 8^{ème} au 9^{ème} échelon de la classe normale peut être accéléré d'un an pour 30 % de l'effectif concerné.

Donc, **26 PLP sur les 87 promouvables ont bénéficié d'un avancement accéléré à l'échelon 9.**

Tous les PLP ayant eu l'appréciation finale du recteur « *Excellent* » (26 PLP) ont été promus en bénéficiant d'une accélération d'un an.

Aucun PLP ayant eu l'appréciation finale du recteur « *Très satisfaisant* » n'a été promu en bénéficiant d'une accélération d'un an.

Le dernier promu parmi les 26 promus bénéficiant d'un avancement accéléré à l'échelon 9 a l'appréciation finale du recteur « *Excellent* ». Son ancienneté dans le grade est de 8 ans. Son ancienneté dans l'échelon est de 1 an 6 mois et 12 jours. Date de naissance : 24/09/1979

En cas d'égalité d'appréciation finale du Recteur pour le RDV de carrière, pour départager les candidats, on examine successivement :

- l'ancienneté dans le grade en tant que titulaire (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/2020
- l'ancienneté dans l'échelon (au bénéfice du plus ancien) au 01/09/2020
- l'âge (au bénéfice du plus âgé)